

COMMUNIQUE SUD ENERGIE

**Sud
Energie**

Négociations 2014 des salaires et avancements dans la branche

Le 28 novembre se sont ouvertes les négociations des salaires et avancements pour 2014 dans la branche des IEG.

Augmentation du SNB : après une première proposition à 0,3 % les employeurs, dans un élan de grande bonté proposent 0,5 % d'augmentation !!

Inflation prévue en 2014 : 1,3 %.

Pour tous, à ces 0,5 % s'ajouteraient 0,3 % dus à l'accord de 2008 (« compensation » de la cotisation retraite dans les IEG au changement de régime).

Concernant les avancements au choix, les employeurs proposent, comme l'année dernière, des taux de 0,7 % de la masse salariale.

Pour SUD ENERGIE ces propositions ressemblent plus à de la provocation qu'à des négociations salariales.

SUD ENERGIE revendique :

Une réduction des écarts de salaire et un plafonnement des hauts salaires.

Pour 2014, une augmentation égale pour tous de 300 € et non un pourcentage du salaire (2,5% d'augmentation, c'est 125€ par mois pour salaire de 5000€, mais seulement 30€ pour un salaire de 1200€...).

La stricte application de l'égalité salariale et professionnelle entre les hommes et les femmes.

La transparence complète sur les grilles de rémunérations (U, HC, primes, etc...).

Malgré les bons résultats de notre entreprise (chiffre d'affaire des neuf premiers mois 2013 en hausse de 6,9 %), seule une minorité a le privilège de passer à la caisse ! Pour mémoire, de 2005 à 2010, la rémunération globale du président-directeur général d'EDF SA a été multipliée, en euros courants, par 2,35.

Quelques chiffres issus de EDF SA au dos de ce communiqué.

Jusqu'où iront-ils dans la provocation et surtout jusqu'à quand accepterons nous de nous laisser plumer !



Sur internet : <http://sudenergie.org/site/>

Sur Facebook : Sud énergie

Jérôme SCHMITT : 06 32 80 98 93 jerome.schmitt@sudenergie.com

Bruno BERNARD : 06 72 35 20 40 sudenergiepenly@wanadoo.fr

Tableau n° 5 : évolution de la rémunération fixe et variable du PDG d'EDF SA

rémunération fixe annuelle	date de mise en œuvre du fixe	taux d'augmentation individuelle du fixe	bonus maxi	taux atteint part quali	taux atteint part quanti	taux global atteint (% du fixe)	bonus payé	bonus qui aurait été versé si le PDG avait été présent une année complète	taux de progression du montant du bonus sur une base annuelle	bonus année concernée / année de paiement
460 000 €	15/09/2004 (1)		40%			40%	53 667 €	184 000 €		2004/2005
468 280 €	01/01/2005	1,8%	40%	30%/30%	61,4%/70%	36,56%	171 200 €	171 200 €	-6,96%	2005/2006
650 000 €	01/01/2006	38,8%	50%	30%/30%	70%/70%	50%	325 000 €	325 000 €	89,84%	2006/2007
725 000 €	01/01/2007	11,5%	60%	25%/30%	50%/70%	45%	326 250 €	326 250 €	0,38%	2007/2008
760 000 €	01/01/2008	4,8%	60%	27,5%/30%	51,7%/70%	47,50%	361 200 €	361 200 €	10,71%	2008/2009
788 900 €	01/01/2009	3,8%	60%	27,5%/30%	63,8%/70%	54,78%	396 146 €	432 159 €	19,65%	2009/2010
1 000 000 €	20/11/2009 (1)	26,8%	60%	27,5%/30%	63,8%/70%	51,60%	52 307 €	516 000 €	19,40%	2009/2010
1 000 000 €	-	0,0%	60%	27%/30%	65,62%/70%	55,57%	555 708 €	555 708 €	7,70%	2010/2011
1 000 000 €	-	0,0%	60%	28%/30%	70%/70%	58,80%	588 000 €	588 000 €	5,81%	2011/2012

(1) : l'année de prise de fonction, les bonus payés sont calculés prorata temporis

source : réponse EDF SA

En €	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Directeur général délégué finances	671 530	1 034 320	1 014 554	856 873	1 253 440	1 335 141
Directeur général délégué opérations	423 952	712 165	729 636	862 067	921 850	866 208
Directeur général délégué ressources humaines	585 473	721 708	647 413	658 804	731 617	Retraite au 1/04
Directeur général délégué ressources humaines (successeur)				333 887	408 813	466 022

Source : Cour des comptes, d'après EDF

Tableau n° 8 : effectifs des cadres dirigeants à EDF SA

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Total	378	394	413	448	465	489	501
(dont CDI)	(40)	(37)	(35)	(28)	(47)	(49)	(47)

Source : EDF